



DOSSIER SUCCINT

DE

PRESENTATION

GENERALE

DES

FORMATIONS DESTINEES

AUX

ELUS TERRITORIAUX



A. FINANCES PUBLIQUES

1. Formation sur la gestion du budget communal (1 journée)

Objectif : Connaître les principes généraux, la préparation du budget, l'exécution et le compte administratif, les erreurs à éviter.

2. Techniques de gestion de la dette (1/2 journée)

Objectif : Savoir gérer au plus fin les encours ; savoir renégocier ; connaître les outils.

3. Les contrôles de l'activité des Collectivités Territoriales (1 journée)

Objectif : Connaître les fondamentaux : Les contrôles financiers (Trésor Public et Chambre Régionale des Comptes); le contrôle de légalité; les contrôles de l'ordre judiciaire (responsabilité civile et pénale)

4. Initiation au Code des Marchés Publics (1 journée)

Objectif : Connaître les bases de l'achat public, les aspects réglementaires et leur justification, les différentes procédures de mise en concurrence, et les étapes de l'exécution des marchés.

5. Perfectionnement à la connaissance des marchés publics (1 journée)

Objectif : Recensement des acquis et des attentes de compléments. Approfondissement des thèmes retenus.

B. RESSOURCES HUMAINES

1. Formation à la gestion des ressources humaines (2 jours)

Objectif : Connaître les droits et les obligations des fonctionnaires, les organes de gestion de la F.T.P., les différentes catégories et les différentes filières, les promotions concours et notations, le régime disciplinaire et la rémunération.

2. Formation à la motivation des équipes (1 journée)

Objectif : Maîtriser les fondamentaux de la motivation, la satisfaction des besoins (dont l'appartenance) ; les outils pratiques de remotivation

C. SÉCURITÉ

1. Présentation et compréhension du document unique (obligatoire des risques professionnels (1 journée)

Objectif : Comprendre la volonté du législateur : L'obligation de résultats ; connaître les principaux risques ; savoir les bases de la mise en place de la prévention. Savoir comment créer un véritable esprit « sécurité.

2. Formation sur la création d'une école interne de sécurité (1 journée)

Objectif : Connaître et maîtriser les objectifs recherchés, les principales composantes ; savoir téléguider la mise en place d'un plan d'action et son accompagnement.

3. Formation sur les principales obligations de sécurité liées aux machines, aux activités, à l'humain (1 journée)

Objectif : Comprendre la situation actuelle et son évolution immédiate ; connaître les grandes familles d'obligations et les outils pratiques.

**D. COMMUNICATION ET EXPRESSION****1. Prise de parole en public (2 journées)**

Objectif : Régler le verbal et le non verbal ; concevoir un message efficace ; maîtriser la transmission et les effets spéciaux.

2. Conduite de réunion (2 journées)

Objectif : Connaître les principaux types de réunion, les principales étapes (démarrage, échanges, conclusion) ; maîtriser la gestion des situations conflictuelles ; connaître les caractéristiques psychologiques d'un petit groupe

3. La gestion du stress (2 jours)

Objectif : Connaître les sources principales du stress : Le bon et le mauvais stress ; découvrir les mécanismes cérébraux : La réalité physiologique et psychologique ; détecter les signes annonciateurs ; pratiquer les outils de prévention

4. L'analyse transactionnelle (3 jours)

Objectif : Acquérir une nouvelle grille de lecture des événements à enjeux ; maîtriser les transactions ou comment optimiser ses résultats ; créer son plan d'action personnalisé et l'appliquer aux relations avec les médias et dans les situations à enjeux.

5. La sécurité individuelle (2 jours)

Objectif : Connaître les fondamentaux sur les situations de crise ; savoir gérer son corps en cas de conflits ; savoir diriger la parole ; acquérir des outils au quotidien.

URBANISME**1. Les bases générales du code de l'urbanisme pour l'aménagement de voiries (2 jours)**

Objectif : Connaître les principes fondamentaux et l'adéquation entre législation et besoins ; savoir éviter les erreurs ; analyse d'un cas pratique.

2. Les bases générales de conception, d'aménagement ou d'agrandissement d'un cimetière (2 jours)

Objectif : Connaître les fondamentaux du code pratique des opérations funéraires et ses contraintes. La mise en place d'une opération. Détecter les erreurs à éviter.

MODULES SPECIFIQUES**1. La relation avec les médias et la communication externe (1 ou 2 jours)**

Objectif : Connaître le fonctionnement des différents médias. Savoir amorcer la création d'un réseau relationnel. Savoir optimiser sa conception des messages et sa politique de communication.

2. La création de missions de promotion commerciale à l'étranger (2 jours)

Objectif : Connaître les particularités des principales zones. Maîtriser une méthodologie de conception, de planification, d'action et de suivi.

3. La politique d'animation et l'événementiel (2 jours)

Objectif : Connaître les fondamentaux de la conception et de l'organisation d'une manifestation. Savoir utiliser le ludique dans la politique d'animation d'une commune.



4. Coaching de l'Élu (durée à déterminer)

Objectif : Pour diverses raisons, un élu peut ne pas vouloir une formule collective et préférer une solution individuelle et personnalisée de type coaching. Cela lui permet de créer un potentiel d'évolution beaucoup plus large, de la simple communication, à l'expression, à l'approche des événements, la prise de décision, la gestion du stress ou des situations difficiles.

5. Training sur la voix : Interviews et discours (1 à 2 jours)

Objectif : Utiliser l'outil incomparable d'un studio d'enregistrement pour maîtriser véritablement sa voix et son langage, et mettre ainsi son verbal au seul service de ses stratégies.

6. Séminaire de cohésion (2 ou 3 jours)

Objectif : Les élections municipales ont généré de nouvelles équipes, d'où la nécessité de maintenir une forte cohésion tout au long de la nouvelle mandature.. C'est pourquoi un leader politique peut avoir intérêt à organiser un séminaire fondé sur la prise de parole en public et la gestion des interviews. Car au-delà des progrès individuels obtenus par chacun, ce type de stage s'il est animé d'une certaine façon, modifie considérablement les rapports des uns avec les autres et permet à l'intérêt de « l'équipe » de mieux occuper les réflexions individuelles.

7. Projet communal (durée variable)

Objectif : Création d'un processus de communication globale visant à pérenniser des synergies multiples entre le Conseil Municipal, le personnel communal et la population. Appliquer à la commune les principes généraux d'un projet d'entreprise.

8. Processus COMINFORMA (durée variable)

Objectif : Comment optimiser les actes de formation pour généraliser le professionnalisme, et démarrer un plan d'excellence sur fond de communication interne

9. Lutte contre la stigmatisation sociale et les exclusions (2 jours)

Objectif : En France, à l'heure actuelle, une stigmatisation sociale frappe de nombreuses catégories de personnes : étrangers, SDF, handicapés, gens du voyage, personnes âgées, etc. Cette stigmatisation contribue à leur exclusion. Les élus se doivent de connaître les mécanismes psychosociaux à l'œuvre et d'être capable d'initier et de promouvoir des actions de lutte contre toutes les formes d'exclusions. Ces deux conditions sont indispensables au suivi et à la compréhension par les élus des contenus des projets menés (ou à envisager) dans leurs collectivités territoriales.

10. Le droit de préemption

Objectif : Maîtriser les fondamentaux du droit de préemption afin d'éliminer tout risque d'erreur ou de contentieux, et élaborer ainsi des projets viables.

11. La responsabilité pénale des élus (2 journées)

Objectif : Permettre aux élus de ne pas commettre les erreurs de gestion ou de décisions susceptibles d'engager leur responsabilité pénale. Il ne faut pas oublier que la responsabilité pénale est engagée aussi pour des erreurs involontaires.

12. La démocratie locale (2 journées)

Objectif : Les lois de décentralisation ont mis en place de nombreux outils permettant la participation des citoyens à la vie locale. Cette formation permet de répertorier les mécanismes et les procédures d'élaboration par les collectivités territoriales. Des exemples de collectivités locales seront également analysés.

**13. Les actions en justice des contribuables à la place de la collectivité (1 journée)**

Objectif : Le code général des collectivités territoriales prévoit que la procédure contentieuse permettant à un contribuable d'agir en justice a pour objet de lutter contre les négligences et les fautes de gestion. En réalité, à l'usage, on constate que c'est une arme pour les oppositions politiques. D'où la nécessité de connaître les basiques sur le sujet.

14. L'informatique, les fichiers nominatifs et la CNIL (1 journée)

Objectif : Toutes les collectivités sont informatisées et à ce titre il est indispensable de respecter les objectifs de la loi du 6 janvier 1978 (modifiée) relative à l'informatique et les libertés. Les pouvoirs de la CNIL ont été récemment renforcés et les sanctions pénales sont sévères. Les fondamentaux doivent être impérativement maîtrisés.

15. Les fondamentaux de l'Elu Territorial (1 à 3 journées)

Objectif : Acquérir une vision systémique du secteur public et de connaître les données fondamentales précédant ou entourant les actes de l' élu territorial. Comprendre les rouages et les logiques de l'administration française.

16. Le positionnement de l'Elu (1 ou 2 journées)

Objectif : C'est une question très importante générant souvent des incompréhensions, des ambiguïtés ou des quiproquos. Ce module sera souvent complété par une des parties traitées dans les fondamentaux, si diverses carences sont à éliminer en amont. En résumé, il s'agira d'assimiler la véritable répartition des rôles de chacun.

17. Initiation aux marchés publics (1 ou 2 journées)

Objectif : Connaître les bases juridiques de la commande publique est absolument indispensable pour un élu territorial. Outre l'acquis cognitif, il s'agira tout autant de comprendre la problématique d'ensemble afin de mieux définir l'orientation et la conduite des projets et éviter des erreurs souvent préjudiciables.

18. Séminaire de formation pour les nouveaux élus (2 à 4 journées séquencées)

Objectif : Maîtriser au plus tôt divers fondamentaux afin de se sentir en confiance et de se mouvoir efficacement dans un rôle à double facette (action externe et interne). Savoir éviter des erreurs parfois très préjudiciables ou un immobilisme de protection y compris de la part du fonctionnaire. Il s'agit donc pour nous de faire maîtriser une « boîte à outils », simple, concrète et pratique, balayant 4 niveaux. Par ailleurs, tout acte de formation doit être en même temps un acte de communication interne au sein de l'équipe municipale. C'est pourquoi la formule « séminaire » est sans nul doute à privilégier afin d'optimiser cette logique parallèle.

19. Séminaire de communication pour les nouveaux élus (2 à 4 journées séquencées)

Objectifs : En parallèle à la prise de connaissance de divers fondamentaux techniques, réglementaires... (module précédent), il est tout aussi important de donner au plus tôt une assise solide en communication et en expression orale, et cela au cours d'un séminaire autour du Maire, d'où l'aspect important de la cohésion immédiate au sein de l'équipe municipale.

20. Coaching informatique (1 journée)

Objectif : Les stages classiques de bureautique, ayant des thèmes précis, ne répondent pas forcément aux besoins des élus, soucieux de progresser en un minimum de temps vis-à-vis d'exigences très diverses. C'est pourquoi, nous avons imaginé une formule originale soit individuelle soit concernant un groupe de 3 ou 4 élus. Elle balaye sur mesure tous les besoins dans les pratiques courantes de bureautique et d'internet.



21. Préparation des agents au départ en retraite (2 journées)

Objectif : Dans beaucoup de collectivités, la question des départs en retraite va continuer à se poser tout au long de l'année. L'élu s'occupant du personnel peut avoir l'ambition légitime d'optimiser cette importante mutation au titre du devoir social. D'où l'intérêt de connaître notre réponse dans ce domaine.

22. Séminaire de cohésion et de positionnement d'une équipe d'opposition (2 journées)

Objectif : Savoir mettre en place une stratégie constructive (et offensive) afin de vivre au mieux la nouvelle mandature, sans renoncer à ses nobles ambitions. Une formation de type cognitif ne servirait pas à grand-chose. C'est un contenu « comportementaliste » qui pourra faire bouger les mentalités dans une trajectoire positive dont tout le monde tirera profit.

23. Média training sur la communication de crise

Objectif : Connaître tous les basiques de l'exercice médiatique afin de professionnaliser stratégiquement ses interventions : Savoir comment se préparer, comment dire, comment réagir, comment réussir sa communication pour une annonce importante, à la suite d'un problème ou d'un incident ou pour une réaction à chaud. Séminaire avec le journaliste Philippe Tallois.

24. La cyberdémocratie


Objectif : Les collectivités locales utilisent internet de façon très variable, en fonction de divers paramètres liés parfois à des critères très subjectifs. C'est ainsi que l'on trouve des sites de communes qui ne sont en fait que des « cartes postales animées », malgré toute la noblesse de la démarche. D'où la réponse par cette formation à la question : Que faut-il savoir pour optimiser l'utilisation de l'outil internet ? Elle concernera, outre les Maires, les Élus chargés de la communication.

25. Formation sur le développement durable

 **Objectif** : Étudier au travers d'exemples concrets comment mettre en œuvre des solutions durables au sein d'une collectivité locale, dont l'agenda 21.

DIVERS

1. Conférence sur la motivation des équipes municipales

 **Objectif** : Donner une vision claire et précise d'un modèle désirable et attractif, avec pour ambitions, d'apporter du plaisir dans la compréhension et l'appropriation par les équipes, du projet des Elus. Enfin donne l'énergie complémentaire dont les individus ont besoin pour accomplir les efforts supplémentaires que leur demande la Collectivité, pour optimiser en permanence ses moyens investis.

2. Audit de la commune

Objectif : Après un an de mandat, pour diverses raisons, notamment après un changement de majorité, une équipe municipale peut vouloir obtenir un éclairage extérieur, technique et neutre, sur l'état de la commune, son organisation et ses choix. Cette analyse lui donnera une base solide pour construire efficacement la suite de sa mandature.

Le détail de toutes ces formations est téléchargeable sur notre site, par le biais du lien suivant :
<http://www.francois-sittler.fr/pdf/FormationElus/DossierCompletElusAout2009.doc>





NOS REFERENCES (depuis 1989)

Collectivités territoriales :

CNFPT DE LA REUNION
CNFPT MIDI-PYRENEES
CNFPT FRANCHE-COMTE
CNFPT DE MARTINIQUE
CNFPT DE GUADELOUPE
CNFPT ALPES MARITIMES
COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE
MAIRIE DE TOULON
MAIRIE DE LA BRIGUE
MAIRIE DE MANDELIEU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMTE DE PROVENCE

CNFPT DE CORSE
CNFPT DE L'YONNE
CNFPT NORD-PAS-DE-CALAIS
CNFPT PACA
CNFPT DE GUYANNE
CONS. GENERAL A.M.
M. I. N. DE NICE
MAIRIE DE CANNES
MAIRIE D'ANZIN SAINT AUBIN
MAIRIE D'ANTIBES

Ministère de la Défense : Paris, Lille, Aix-en-Provence, Rennes, Marseille, Metz, Brest
Education Nationale : MAFPEN, RECTORAT, CROUS, IUT, UNIVERSITE, DIFOR

D. D. E. : Nice

Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement : Aix-en Provence

Direction Pénitentiaire : Nice et Marseille

Aérospatiale : Cannes-Mandelieu

Chambre de Métiers : La Réunion : Formation des Elus ; formation des cadres

Musée de l'Armée : Invalides - Paris

France Télécom : Nice et La Réunion

Crédit Mutuel : AMUFOP - Marseille

ASFO - AGEFOS : Nice et Martinique

S. N. C. M. : Marseille

FORCE U : Montpellier

Diverses entreprises : Secteur privé région PACA

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE : FRANÇOIS A. SITTLER

58 ans, ancien directeur de banque, comédien, co-auteur de la méthode L'EXPRECOM (sous le pseudonyme de Roger Sinot), formateur auprès des Collectivités Territoriales et du C.N.F.P.T. depuis 1992, conseil en entreprise. Sénateur de la Jeune Chambre Économique Française

MÉTHODE L'EXPRECOM

Expérimentée par l'ENA et le Rectorat de Nice

